

# VIREMENT ENTRE PERSONNES PAR ACCÈS INTERNET

## UN MODE DE PAIEMENT SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURITAIRE.

Parce que vous êtes membre de Desjardins et que votre responsable du Fonds de caserne l'est aussi, le virement entre personnes s'avère la solution idéale pour payer votre Fonds de caserne sans complication.

Une fois les coordonnées du responsable du Fonds de caserne enregistrées, il suffit d'un clic pour que l'argent se rende dans son compte en toute sécurité. La transaction se fait instantanément et sans gel de fonds. L'opération peut également être enregistrée à l'avance, puis s'exécuter à une date ultérieure, de façon répétitive ou non.

Tous les détails sur [www.desjardins.com/virement](http://www.desjardins.com/virement)

Payez cotisations au  
Fonds de caserne sans  
chèque, sans problème,  
sans déplacement et  
en toute sécurité.

## POUR PAYER VOTRE FONDS DE CASERNE

Transit de la Caisse : \_\_\_\_\_

No. d'institution : \_\_\_\_\_

Folio / No. de compte : \_\_\_\_\_

Chiffre vérificateur : \_\_\_\_\_



Veuillez faire parvenir le présent document  
par courriel ou télécopieur à :

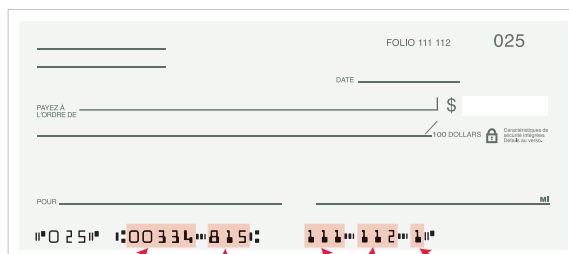
### Agents au soutien téléphonique

Services des opérations et des transactions assistées  
Centre de services financiers des pompiers

[info@desjardinsmunicipal.com](mailto:info@desjardinsmunicipal.com)

T. : 514 526.4971 **Téléc.** : 514 526.0767

Chèque a titre d'exemple seulement



Transit de la Caisse      No. d'institution      Folio / No. de compte      Chiffre vérificateur



**Desjardins**

Centre de services financiers  
des pompiers

Caisse du Réseau municipal

[www.desjardinspompiers.com](http://www.desjardinspompiers.com)